

Switzerland-Berne: Construction work

OJ S 68/2018 07/04/2018

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) Gestion de projets Suisse III

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Contact person: Service des marchés publics

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=1015157

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) Service des marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Contact person: (b1401-11) Construction de logements au chemin de Poussy à Vernier

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Other activity: Kontrolleur

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

(b1401-11) Réalisation d'un immeuble de logements de service avec 4 accès pour des douaniers, situés au chemin de Poussy et chemin des Tattes à Vernier.

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Réalisation d'un immeuble de logements de service pour les douaniers. Le nouveau bâtiment comporte 3 niveaux, situés au 13A, 13B chemin de Poussy et 3, 5 chemin des Tattes à Vernier et est composé de 32 appartements, d'un nouveau parking souterrain de 23 places voitures et 6 places motos.

CFC 24 Installations chauffage:

- 135.1 Chauffage provisoire,
- 144.1 Panneaux solaires existants,
- 242.1 Sous station circuit évaporateur,
- 242.2 Production de chaleur,
- 242.3 Production solaire et ECS,
- 242.4 Production solaire bâtiment existant,
- 243.1 Distribution de chaleur commune,
- 243.2 Distribution de chaleur bâtiment A,
- 243.3 Distribution de chaleur bâtiment B,
- 243.4 Distribution de chaleur bâtiment C,
- 243.5 Distribution de chaleur bâtiment D,
- 243.6 Post chauffage ventilation.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: Chemin de Poussy 13A, 13B, chemin des Tattes 3, 5, CH
— 1214 Vernier.

II.2.4. Description of the procurement

Réalisation d'un immeuble de logements de service pour les douaniers. Le nouveau bâtiment comporte 3 niveaux, situés au 13A, 13B chemin de Poussy et 3, 5 chemin des Tattes à Vernier et est composé de 32 appartements, d'un nouveau parking souterrain de 23 places voitures et 6 places motos.

CFC 24 Installations chauffage:

- 135.1 Chauffage provisoire,
- 144.1 Panneaux solaires existants,
- 242.1 Sous station circuit évaporateur,
- 242.2 Production de chaleur,
- 242.3 Production solaire et ECS,
- 242.4 Production solaire bâtiment existant,

- 243.1 Distribution de chaleur commune,
- 243.2 Distribution de chaleur bâtiment A,
- 243.3 Distribution de chaleur bâtiment B,
- 243.4 Distribution de chaleur bâtiment C,
- 243.5 Distribution de chaleur bâtiment D,
- 243.6 Post chauffage ventilation.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: CAD1 Prix net (sans TVA) / Weighting: 1

Cost criterion - Name: — CAD1.1 Prix net de l'offre / Weighting: 60 %

Cost criterion - Name: — CAD1.2 Frais de maintenance / Weighting: 10 %

Cost criterion - Name: CAD2 Référence entreprise / Weighting: 30 %

Cost criterion - Name: Les critères d'adjudication détaillés se trouvent sous chiffre 3.8 du document «Dispositions relatives à la procédure d'adjudication des marchés de construction» / Weighting: 1

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 19

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les justificatifs ci-après relatifs à la capacité technique doivent, à l'exception de celle qui sont mentionnées sous le point CQ2 capacité économique et financière, être remis avec l'offre, faute de quoi cette dernière ne sera pas prise en considération.

CQ1 Capacité technique:

- CQ1.1 Référence de l'entreprise (entrepreneur individuel ou dans le cas de l'association d'entreprises, la direction) relatives à l'exécution, de 1 projet comparables en valeur et complexité avec le mandat à attribuer, réalisé au cours d'environ des 5 dernières années. À indiquer sur le formulaire 3. La référence de l'entreprise est également prise en compte lors de l'évaluation du critère d'adjudication CAD2,
- CQ1.2 Déclaration du soumissionnaire signé. À fournir en utilisant le formulaire 2,
- CQ1.3 Preuve que l'entreprise dispose de ressources en personnel suffisantes pour que le projet de construction puisse être réalisé dans les délais. À fournir en utilisant le formulaire 1.

CQ2 Capacité économique et financière.

En procédure ouverte ou sélective, preuves à fournir par l'entreprise sur demande du maître de l'ouvrage après la remise de l'offre et avant l'adjudication du marché:

- extrait du registre des poursuites certifié et actuel, ne datant pas de plus de 3 mois,
- attestations d'assurance valables ou document dans lequel l'entreprise d'assurance prévue déclare son intention de conclure une assurance responsabilité civile professionnelle avec l'entreprise / l'association d'entreprises au cas où celle-ci se verrait adjudger le marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/05/2018 Local time: 23:55

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 28/05/2018 Local time: 23:59

Information about authorised persons and opening procedure: L'ouverture des offres et le procès-verbal relatif à cette dernière ne sont pas publics.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Code des frais de construction (CFC): 24 Chauffage, ventilation, conditionn. d'air réfrigér. (inst.), 135 Installations provisoires, 242 Production de chaleur, 243 Distribution de chaleur.

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: voir le chiffre 2 du projet de contrat d'entreprise.

Négociations: sont réservées. Le maître de l'ouvrage se réserve notamment le droit de demander des offres forfaitaires ou globales complémentaires lors de négociations ultérieures. Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes. Si la prestation est exécutée à l'étranger, le soumissionnaire respecte au moins les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail mentionnées à l'annexe 2a (OMP).

Autres indications:

1. L'acquisition est subordonnée à la maturité du projet et à la disponibilité des crédits.
2. Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue.
3. Marchés subséquents: se fondant sur l'art. 13, al. 1, let. h, OMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'adjuger de nouveaux marchés de construction similaires, liés au marché de base visé dans le présent document, selon la procédure de gré à gré.

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: (date du timbre postal). Remarques sur le dépôt des offres: lieu de la remise de l'offre, voir chiffre 1.2 ci-dessus.

- a) Pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui-même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date ci-dessus, durant les heures d'ouverture de la réception (7:30-12:00 et 13:00-16:00) contre un accusé de réception de l'OFCL.
- b) Remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal).
- c) Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date susmentionnée à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre un accusé de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer ce dernier par fax (n° de fax voir chiffre 1.2 ci-dessus) au pouvoir adjudicateur au plus tard à la date limite de dépôt des offres.

— Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il possède une preuve du fait qu'il a remis l'offre dans les délais.

— Les offres remises après le délai ne pourront plus être prises en compte et seront renvoyées à l'expéditeur.

Remarques (délai souhaité pour poser des questions par écrit), pour toutes questions concernant l'établissement de l'offre, nous vous prions de nous transmettre vos demandes de manière anonyme par l'intermédiaire du forum aux questions sous www.simap.ch Toutes les questions tardives ne pourront être traitées. Lorsque les réponses sont publiées sur www.simap.ch les soumissionnaires en sont immédiatement avertis par courriel.

Publication de référence nationale: SIMAP du 6.4.2018, doc. 1015157. Délai souhaité pour poser des ...

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postal code: 9023

Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/04/2018